



BULLETIN D INSCRIPTION

Formation demandée :

Intitulé : **GESTION DES DESACCORDS (2 jours)**

Dates 2010 au choix : **28 et 29 janvier** ou **17 et 18 mai** ou **20 et 21 septembre 2010** (*entourer les dates choisies*)

Lieu : **BOULOGNE BILLANCOURT (92)** de 9h à 17h30

En cas d'impossibilité (faute de place) de prise en compte de votre demande, souhaitez-vous qu'AMVOILURE reprenne contact avec vous pour une session suivante ? : Oui - Non

Merci de compléter lisiblement ce bulletin d'inscription.

Dès réception, nous vous ferons parvenir la convention de formation, le programme détaillé, la facture et le plan d'accès à notre site de formation.

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nom et Prénom du Responsable hiérarchique du participant ou du responsable de formation : _____

Effectif de la société : _____ Siret : _____

Participant :

Mme/Mlle/M. - Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Expérience dans le domaine de la formation demandée : _____

Tél : _____

Mail : _____

Facturation : *La facturation sera établie au nom de l'entreprise employant le participant à la formation, à charge pour l'entreprise de se faire rembourser par son organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).*

Raison sociale : _____

Adresse de facturation : _____

Numéro de TVA : _____

Prénom et Nom du Responsable de la comptabilité fournisseur : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Nombre d'exemplaires de facture : _____ Facture acquittée : Oui Non

Tarif de la session : **960 € HT** (1 148,16 € TTC) Entreprise

700 € HT (837,20 € TTC) Particuliers, Indépendants et TPE (<10 sal)

Le responsable du participant ou le responsable de formation reconnaît avoir pris connaissance et accepté les Conditions générales de ventes de formation, spécifiées ci-après.

Ce formulaire complété et signé constitue un Bon de commande.

Fait à _____ le _____

Cachet de l'entreprise

Signature du responsable

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Conditions générales de vente page suivante

Merci de retourner ce formulaire renseigné et signé par courrier ou mail à :

AMVOILURE 135 route de la Reine - 92100 Boulogne-Billancourt

Renseignements par téléphone au : 01-55-60-06-63

Mail : mlvoisard@amvoilure.com

RCS Nanterre B 439 983 164 - Code APE : 741G

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 11921372692 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France



Conditions générales de Vente formation inter-entreprise dispensée par AMVOILURE

ARTICLE 1

Inscription des stagiaires

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin d'inscription complété, signé et du montant total de la formation payable par chèque(s) à l'ordre de : Amvoilure, ou de la convention de formation dûment complétée et signée.

Ce bulletin d'inscription vaut acte d'engagement.

Dès réception du bulletin, l'entreprise recevra une confirmation d'inscription par mail.

Convocation des stagiaires :

La convocation sera adressée par mail avant l'ouverture de la session au responsable de formation de l'entreprise, pour transmission au stagiaire.

L'entreprise signataire du bulletin d'inscription déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de réalisation de la formation telles que figurant dans la fiche produit formation ou programme associée à la convention de formation.

Fourniture durant la formation :

AMVOILURE fournit une formation adaptée à vos besoins et délivrée par des experts avec les supports pédagogiques correspondants.

ARTICLE 2

Propriété intellectuelle

Les enregistrements audio du contenu de la formation sont soumis à l'autorisation du formateur.

Amvoilure et l'animateur de la formation sont propriétaires des contenus relatifs aux modules de formation et des documents pédagogiques. Toute personne se permettant la reproduction ou diffusion de ces documents dans un cadre autre que privé est soumise aux peines prévues par la loi.

ARTICLE 3

Tarifs

Le tarif des formations interentreprises comprend les pauses-café et la documentation.

Tous les prix sont fixés pour l'année 2009

ARTICLE 4

Modalités de règlement

Avant la formation, AMVOILURE adressera à l'entreprise une facture et une convention de formation simplifiée.

Le règlement devra être effectué par chèque ou virement libellé à l'ordre de « AMVOILURE » dès réception de la facture et avant le début de la formation.

ARTICLE 5

Débit ou abandon

En cas de débit par l'entreprise, à moins de 15 jours avant le début de la formation, AMVOILURE facturera le coût total de la formation. En cas d'abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation, celle-ci sera facturée à l'entreprise dans sa totalité.

ARTICLE 6

Reports ou annulations

AMVOILURE se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations décrites dans le présent document si le nombre de participants est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques.

Dès lors les sommes versées seront remboursées.

En cas de report ou annulation, l'entreprise sera avisée, au plus tard 8 jours avant la date de début de la formation.

ARTICLE 7

L'entreprise engagera sa responsabilité civile contractuelle en cas de dommages causés à des tiers ou à des biens.

ARTICLE 8

Différends éventuels

En cas de contestation ou d'un différend ne pouvant pas faire l'objet d'un règlement amiable, la partie la plus diligente saisira la juridiction compétente.